

<p style="text-align: center;">Université Jean Moulin LYON3 Epreuve professionnelle concours Technicien externe BAP J Gestionnaire financier et comptable</p>
--

SESSION 2009

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Le sujet comporte des tableaux et graphiques à réaliser. La notation prendra en compte tant le fond (exactitude des résultats, ordonnancement correct des données, ...) que la forme (clarté et lisibilité du document).

Le document final imprimé devra tenir sur une seule page (21 x 29,7).

Après avoir composé, vous devez enregistrer votre document qui aura pour titre votre nom patronymique et votre prénom sous la forme « NOM PATRONYMIQUE_PRENOM » sur le bureau de votre ordinateur et faire une impression papier du document.

A l'issue de l'épreuve, vous ne devez absolument pas éteindre l'ordinateur.

Vous préciserez en en-tête de document votre nom patronymique et votre prénom sous la forme « NOM PATRONYMIQUE_PRENOM ».

L'usage de tout document, autre que ceux qui vous seront remis sur l'épreuve, et l'utilisation de tout matériel électronique est interdit.

Vous devez éteindre votre téléphone portable.

Epreuve professionnelle

Vous travaillez au sein de la direction des services financiers de l'université X.

Placé sous l'autorité du responsable de la cellule budget, vous disposez des données relatives au budget de fonctionnement des composantes de votre établissement au 1^{er} juin 2009 :

	Crédits ouverts	Dépenses engagées	Dépenses mandatées	Objectifs de recettes	Titres de recettes nets
UFR Mécanique	190 000	55 000	50 000	100 000	30 000
UFR Sciences vie	550 000	180 000	120 000	400 000	200 000
UFR Informatique	120 000	15 000	15 000	100 000	120 000
Faculté de droit	220 000	160 000	130 000	120 000	10 000
Faculté de gestion	170 000	85 000	80 000	100 000	25 000
Faculté des langues	80 000	70 000	60 000	50 000	30 000
Faculté des lettres	90 000	25 000	15 000	70 000	29 000
Faculté d'histoire	155 000	55 000	35 000	155 000	34 000
UFR STAPS	380 000	200 000	160 000	300 000	140 000
IUT	750 000	250 000	220 000	355 000	120 000
Services centraux	990 000	280 000	180 000	1 945 000	1 050 000

NB : les dépenses mandatées font partie des dépenses engagées.

Vous apporterez, sous forme de tableaux et de graphiques, les réponses aux questions suivantes :

- 1) Calculez pour chaque composante le montant des crédits disponibles. Comment expliquez-vous la différence entre les dépenses engagées et les dépenses mandatées ?
- 2) Calculez le montant du budget initial de l'établissement et le montant global des crédits disponibles au sein de l'établissement.
- 3) Calculez le budget moyen d'une composante (hors services centraux) de l'université X.
- 4) Calculez pour chaque composante les taux de réalisation budgétaire des dépenses et des recettes.
- 5) A l'aide des données calculées ci-dessus, créez un graphique représentant les taux de réalisation budgétaire des dépenses et des recettes à l'aide de courbes.
- 6) Lors de la discussion des contrats d'objectifs et de moyens, le président de l'université X a fixé comme objectif à chaque composante (hors services centraux) d'atteindre un taux de réalisation pour les dépenses supérieur à 30% au 31 mai 2009. Classez par ordre décroissant les composantes selon le taux de réalisation des dépenses.
- 7) Les composantes ayant atteint l'objectif de 30% voient leurs crédits augmenter de 10%, celles n'ayant pas atteint leur objectif gardent la même dotation. Calculez par composante le nouveau montant des crédits ouverts.
- 8) Au 31 décembre 2009, il s'avère que les taux de réalisation des dépenses et des recettes de la faculté d'histoire sont respectivement de 85 et 93%. Calculez le résultat de fonctionnement de la composante.
- 9) Vous êtes sollicité par le directeur de la faculté d'histoire qui souhaite savoir si les crédits de fonctionnement pour l'enseignement qu'il n'a pas utilisés au titre de l'année 2009 pourront être reconduits sur le budget 2010. Que lui répondez-vous ?